



NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS

Belle-Rivière, O.: Une guérison.—**Cape Bald :** La guérison d'un enfant de quatre ans, souffrant depuis six mois d'une maladie qui menaçait de lui faire perdre la vue.—**Essex Junction, Vt.:** Une guérison obtenue par l'application des cartes-reliques.—**Montréal :** Une fille est guérie, par l'application d'une carte-relique, d'un mal de jambe dont elle souffrait depuis un an et demi.—Un élève de l'école du Sacré-Cœur souffrait souvent de violents maux de tête qui l'empêchaient de suivre les leçons ; son professeur lui appliqua sur la tête une carte-relique du Père Lalemant et l'enfant n'a plus éprouvé depuis de semblables douleurs. Un autre élève de la même classe souffrait d'un cruel mal d'oreilles ; le professeur encouragé par son précédent succès, se servit encore de la relique et la guérison fut instantanée.—**Québec :** Une grâce temporelle.—Un grand soulagement obtenu dans une crise de névralgie.—Une personne obtient, par l'application d'une carte-relique, la disparition presque complète d'une maladie qui l'empêchait de suivre les exercices de la retraite.—“Un de nos enfants était atteint de la diphtérie ; il a été complètement guéri après l'application de la relique des PP. de Brébeuf et Lalemant.”—**Saint-Barthélemi:** Guérison du rhumatisme sciatique, après une neuvaine aux Martyrs canadiens.—**Saint-Charles de Bellechasse :** Une dame de Carleton remercie le Sacré-Cœur de la guérison d'un grand mal de tête qu'elle éprouvait depuis plusieurs années : elle fut parfaitement guérie par l'application des reliques des martyrs canadiens.—**Saint-Joseph de Bauce :** Une petite fille de neuf ans devait subir une opération chirurgicale aux yeux ; elle s'adressa aux Martyrs canadiens pour obtenir sa guérison : elle a été parfaitement guérie à la suite de la neuvaine.—**Saint-Philippe d'Argenteuil :** Une grâce spéciale obtenue par deux personnes.—Une mère de famille est guérie du battement de cœur et d'une grande faiblesse par l'intercession des PP. de Brébeuf et Lalemant.—**Sainte-Thérèse de Blainville :** Un enfant de deux ans et dix mois n'avait encore pu articuler le moindre mot, ni se tenir sur ses jambes, qui étaient d'une faiblesse extrême ; les médecins ne savaient qu'y faire ;